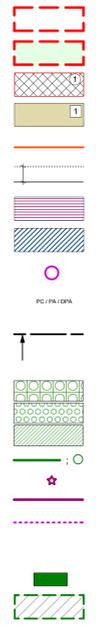


Palluau-sur-Indre

Arpheuilles

LEGENDE

Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A, N
 Limite et désignation de la zone ou du secteur : N
 Emplacement réservé et numéro d'opération
 Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'OAP (dont point de vue : )
 Rue ou partie de rue à règlement particulier



Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage
 Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants
 Secteur urbain/périurbain où les constructions doivent respecter des dispositions réglementaires particulières du PLU
 Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménager (et déclaration préalable d'aménager) accordé
 Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée à grande circulation : 75 mètres

ELEMENT A PRESERVER
 Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie
 Environnement : bois
 Paysage : espace vert urbain
 Environnement : haie ; arbres d'alignement et arbre remarquable isolé
 Paysage : élément bâti
 Environnement (hydraulique) : fossé
 Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée, et autre cheminement)

ETAT DES LIEUX (année 2022)
 Bâtiment agricole
 Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole (indication pour information et prévention)

Zones	Secteurs	Désignations
U	Ua	Centre ancien à l'intérieur de l'emprise urbaine historique de Châtillon-sur-Indre
	Ua	Centre ancien de divers autres bourgs
	Ua	Quartier ou petit ensemble ancien aux constructions majoritairement antérieures au plan de zonage
	Uc	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, majoritairement construit depuis le 20 ^{ème} siècle
N	Nv	Secteur de jardins en zone urbaine
	Np	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public structurants
	Ny	Secteur destiné aux activités économiques
	Nz	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
AU	AUa	Utilisation future à dominante résidentielle
	AUy	Utilisation future pour les activités économiques
A	A	Zone agricole
	AA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités à dominante d'habitat
	Aa	Secteur agricole péri-urbain ou des bâtiments agricoles compatibles avec la présence de l'habitat pavillonnaire et/ou de petites activités de maraîchage
	Ap	Secteur agricole à forte valeur ajoutée et à usage agricole
	As	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités pour des activités agricoles non agricoles
	N	Zone naturelle de la vallée de l'Indre recouvrant le site Natura 2000 Vallée de l'Indre
	NA	Secteur de l'Écoparc du Porteur
	NA	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	NA	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités à dominante d'habitat
	NA	Secteur de jardins en zone naturelle
N	NBa	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités pour les relogements de boisés et de coupures
	NBb	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités pour le sport récréatif de loisirs
	NBc	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités pour les sports et activités de loisirs liés à la nature
	NBd	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités pour des activités touristiques, culturelles et éducatives
	NBe	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités pour des activités touristiques, culturelles et éducatives
	NBf	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités pour des activités touristiques, culturelles et éducatives
N	Nv	Zone naturelle des vallées affluentes de la vallée de l'Indre ou d'autres bassins versants
	Ny	Secteur de haie et de capacité d'accueil limités pour des activités agricoles non agricoles ou forestières

N° PLAN	AFFECTATION DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ	SURFACES	RÉSERVATION AU FICHIÉ DE
1	Assoulement du chemin d'accès au Château de Telle-Berroy	1 795 m²	Commune
2	Continuité d'un chemin le long de l'Orcaire, à créer entre des jardins et un passage	485 m²	Commune
3	Continuité d'un chemin à travers un secteur de jardins, au bout de l'impasse du Prieur de Bourges	200 m²	Commune
4	Création d'un chemin le long de l'Orcaire entre les ponts sur le ruisseau départemental SAC et le ruisseau départemental 18	2 211 m²	Commune
5	Création d'une route d'infrastructure parallèle près de la rue L'Éclaircie	330 m²	Commune
6	Continuité du chemin Pinay le long de l'Indre	954 m²	Commune

Précisions sur la représentation graphique :
 Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique d'une haie à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour bien identifier la haie à préserver.

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry Département de l'Indre

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

4.4.4. Règlement graphique CLION-SUR-INDRE Sud-Est

1/5000

DOCUMENT DE TRAVAIL 03 2025

Pour être annexé à la délibération d'arrêt du _____ du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry

Le Président
 Gérard NICHAUD